

RAPPORT DE MISSION EFFECTUEE A DURBA

I. INTRODUCTION

En exécution des Ordres de mission n°085/COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025, un expert membre du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC accompagné par un membre de la Société Civil venant de Bunia ont été désignés pour effectuer une mission à Durba, dans la province du Haut-Uélé. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la dissémination du Rapport ITIE 2022.

L'expert en charge de cette mission est :

- **Monsieur Alvin Mambele**, Expert Second chargé de la collecte et analyse des données ainsi que de la gestion informatique,

1. **Objets de la mission** : Organiser et prendre part aux ateliers de dissémination du Rapport ITIE-RDC 2022 à Durba.

2. **Période de la mission** : du 18 au 22 juillet 2025, soit 5 jours.

II. OBJECTIFS

- Lancer officiellement l'atelier de de dissémination du Rapport ITIE-RDC 2022 ;
- Sensibiliser les parties prenantes sur la Norme ITIE ;
- Entraîner les parties prenantes à utiliser à bon escient les informations contenues dans le Rapport ITIE-RDC 2022.
- Animer un débat public sur le contenu dans le rapport ITIE-RDC 2022;

III. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée de la manière qui suit :

A la suite la mission sur la collecte des données pour l'élaboration du rapport thématique sur le FOMINE, nous avons effectué la mission de la manière suivante :

- **Vendredi 20 juillet 2025** : Début de l'atelier. Monsieur Alvin Mambele, après les mots de bienvenue de l'ITIE-RDC, a introduit la session en présentant un bref aperçu de l'ITIE, en détaillant sa mission de promotion de la transparence dans la gestion des ressources extractives, en expliquant la chaîne de valeur du secteur, puis en exposant les principes fondamentaux de la Norme ITIE, notamment son rôle dans le renforcement de la redevabilité et du dialogue multipartite.



Il a en outre exposé les quatre réformes clés de la NORME ITIE 2023 portant sur :

- **La lutte anticorruption**, avec la divulgation obligatoire des législations sectorielles et l'analyse des écarts dans les pratiques d'octroi de licences.
- **La transition énergétique**, via le suivi des impacts économiques des politiques extractives dans un contexte de demande accrue en minéraux critiques.
- **Le genre et les questions socio-environnementales**, promouvoir une plus grande diversité dans les processus de prise de décisions.
- **Recouvrement des recettes**, Contrôle accru des recettes non fiscales (redevances, etc.) et de leur affectation budgétaire. Déclaration détaillée des revenus par société et par projet, y compris pour les petites entreprises.
- **Divulgaration Systématique** : Renforcer la redevabilité et favoriser l'utilisation efficace des données dans le secteur extractif, des mesures renforcées sont envisagées pour divulguer à la source et de manière continue les informations requises par la norme et voulues par les parties prenantes.
- **Lundi 21 juillet 2025** : La deuxième journée a été consacrée aux chiffres, avec un programme structuré comme suit :
 1. Octroi des droits d'hydrocarbures et miniers.
 2. Chiffres clés ;
- **Mardi 22 juillet 2025** : La troisième journées s'est étalé sur les points suivant :
 1. Exhaustivité et fiabilité ;
 2. Exposé de quelques recommandations formulées par l'administrateur indépendant ayant élaboré le rapport entre autre :
 - Cadre juridique : Il a été demandé à l'ITIE-RDC de clarifier les engagements de l'État pour la transition énergétique.
 - Octroi de licences : La RDC doit publier les rapports de consultation communautaire et renforcer la transparence sur les EIES ;
 - Registre des licences : La RDC doit corriger les incohérences du cadastre minier et créer un lien avec les données sur la propriété effective
 - Contrats et participations de l'État : L'ITIE doit documenter les revenus, transferts, et accords non publiés des entreprises publiques ;
 - Propriété effective : La RDC doit accélérer la mise en place du registre national.
 - Données provinciales : Les entités provinciale, doivent améliorer la qualité et la certification des déclarations des entités décentralisées.
 3. La séance s'est clôturé sur l'exposition des prochaines étapes à franchir dans la mise en œuvre de l'ITIE.

Défis et contraintes identifiés

R.A.S

IV. DIFFICULTES RENCONTREES

La compression des jours des missions qui se suivent rends la tâche difficile sur la préparation de la deuxième ou troisième mission successive.

V. SUGGESTION

R.A.S

Fait à Kinshasa, le 23 juillet 2025

Pour la mission

Alvin MAMBELE

Expert Technique Second en Charge de la Collecte
et analyse des données ainsi que la gestion
Informatique à l'ITIE-RDC

Annexes :

- Ordres de mission (1).
- GoPass & Bording Pass(2)

ORDRE DE MISSION N° 088 /COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025

La personne dont les noms et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la Province de **Haut-Uele**.

Il s'agit de :

Noms	Fonction
M. Alvin MAMBELA MIAKO	Expert Second en Charge de l'Analyse et Collecte des Données, et Gestion Informatique.

Objet de la mission : Organiser et prendre part aux ateliers de dissémination du Rapport ITIE-RDC 2022 à Durba et à Isiro.

Durée de la mission : 20 jours

Date de départ : OPEN

Date de retour : OPEN

Itinéraire : Kinshasa – Bunia – Durba – Isiro – Durba – Bunia – Kinshasa.

Moyen de transport : Avion et Véhicule.

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le

01 JUL 2025

Jean-Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO





Montant payé : 5 USD
Passager : Alvin
C. d'aviation : Caa
N° Vol : 4
Destination : Kin
Lieu de taxation : Aéroport de Kisangani
Date : 27/07/2025 14:40:50
Opérateur : Bakunda Transport



TX1261SST739

République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES



I.D.E.F.
GO-PASS

N° 769965

/3448/24/N

VALEUR : \$ 10

VOL N° :

DATE : 22/07/2025

COMPAGNIE AÉRIENNE : CAR

NOM DU PASSAGER : ALVIN

SEXE : M ☐ F ☐ CHILD ☐ INF ☐ TYPE : Y ☐ C ☐

AÉROPORT DE DÉPART : BKK

Contrôleur : A

Signature Compagnie & Cachet

[Signature]



République Démocratique du Congo
PROVINCE DU HAUT-UELE
MINISTÈRE PROVINCIAL DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES RECETTES DU HAUT-UELE

03 007202

QUITTANCE

Nous, soussignés, Direction Générale des Recettes de la Province du Haut-Uélé (DGRHU), attestons avoir encaissé le paiement en faveur du Trésor public provincial, suivant les détails ci-après :

- Noms ou raison sociale : MAMBELE
- Numéro de la note de perception/taxation : 03 007202
- Montant encaissé :
En chiffres : 5 \$
En lettres : cinq dollars
- Banque bénéficiaire : [blank]
- Numéro de compte : [blank]
- Mode de paiement : en espèces
- Nature de l'imposition payée : taxe d'embarquement

Noms et signature de Receveur de la DGRHU

Fait à LISIRO, le 26/07/2025



Boarding PASS



2304384375

1/07/2025 14:38:20

1/17

VIN/MAMBELEMAIKOMR

U1642 27JUL25

Siège/Seat

16 kg

FKI-FIH

4FIH0884717

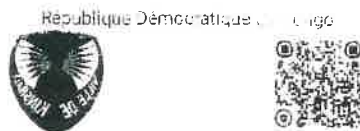
17 KG

2304384375 Seq: 50

VIN/MAMBELEMAIKOMR

U1642 27JUL25





MONTANT DE LA TAXE
TAXE AÉROPORTUAIRE
TICKET PASSAGER
AÉROPORT DE BUNIA

RF
Tari
Passager
Compagnie
Agent
Date

TSE10175303
5 USD / LOCAUX
Alvin
DAKOTA
SOBA GLORY
12/07/2025 à 07:29:15



MONTANT DE LA TAXE
TAXE AÉROPORTUAIRE
TICKET
AÉROPORT DE BUNIA

RF
Tari
Passager
Compagnie
Agent
Date

TSE10175303
5 USD / LOCAUX
Alvin
DAKOTA
SOBA GLORY
12/07/2025 à 07:29:15



QUITTANCE 2025

Bureau : CORNF

Guichet : AÉROPORT DE BUNIA
GROUPE A

Date : 14 juillet 2025

Num REF : 202507140616037963

Contribuable : Mambele

Numero de téléphone : 0

- secteur : TRANSCOM/ AÉROPO / Taxe
statistique d'embarquement local dans les
avions

- Compagnie : TRACEPT AIRLINES

- Destination : BUNIA-ARU

Quantité : 1

Montant : 5 \$

Agent Percepteur : IRENE AMANI
AMOT

République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES



I.D.E.F.
GO-PASS

N° 008142

/0680/25/N

VALEUR : \$ 10

VOL N° :

DATE : 12.7.2025

COMPAGNIE AÉRIENNE :

NOM DU PASSAGER :

SEXE : M ☐ F ☐

CHILD ☐

INF ☐

TYPE : Y ☐ C ☐

AÉROPORT DE DÉPART :

Contrôleur A



République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES



I.D.E.F.
GO-PASS

N° 059046

/1318/24/N

VALEUR : \$ 10

VOL N° :

DATE : 26.07.2025

COMPAGNIE AÉRIENNE :

NOM DU PASSAGER :

SEXE : M ☒ F ☐

CHILD ☐

INF ☐

TYPE : Y ☐ C ☐

AÉROPORT DE DÉPART :

Contrôleur A

Signature & Cachet Banque

Signature



8882123188844

BOARDING PASS

MR MAMBELE/ALVIN MAIKO

DATE **12 JUI** FLIGHT **DOA 611** CLASS **ECO** DEPARTURE GATE

ORIGIN **KINSHASA(NLO)** DESTINATION **BUNIA(BUX)**

BAGS **01** DEPARTS **07:00**

BOARDING TIME
06:00

SEAT
C10



